

ANDRUS ANSIP

VICE-PRESIDENT OF THE EUROPEAN COMMISSION

Bruxelles, 10. 02. 2017
HH/VM Ares D(2017) 746380

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, et en qualité de Vice-Président responsable du marché unique du numérique, je vous remercie pour votre courrier du 3 février et souhaite par la présente lettre vous répondre.

Vous nous faites part des défis actuels auxquels Euronews et, en particulier, son personnel sont confrontés.

Avant tout, je souhaite souligner un élément important de votre lettre avec lequel je suis entièrement d'accord : l'Europe doit continuer à faire entendre sa voix et à défendre ses valeurs. La Commission considère qu'Euronews contribue à la poursuite de cette mission depuis 2010, lorsque nous avons signé notre premier accord bilatéral de partenariat avec la chaîne.

Depuis lors, la Commission a financé l'installation du bureau d'Euronews à Bruxelles, la production de programmes de qualité, notamment de programmes d'actualité, et soutenu le financement d'un certain nombre de services linguistiques pour renforcer la politique multilingue de la chaîne. Euronews a ainsi développé au fil des années un service spécifique à l'adresse d'une audience internationale, et cela n'aurait pas été possible sans l'engagement et le professionnalisme de son personnel.

Euronews a toujours été et demeure un radiodiffuseur privé et la Commission ne tient aucun rôle formel dans les décisions relatives au personnel, à la gestion de la chaîne ou à sa ligne éditoriale. Cela dit, je prends vos inquiétudes très au sérieux. Je considère en effet que la diversité qui caractérise les journalistes et le personnel d'Euronews est l'une des forces qui font de la chaîne un radiodiffuseur unique en Europe.

Les salariés d'Euronews

Le Comité d'entreprise

Les Délégués du personnel

Le Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail

Les Syndicats CFDT, CFE/CGC, CGT, SNJ

E-mail : ce@euronews.com

La Commission est actuellement en train d'étudier le nouvel accord stratégique entre Euronews et NBC Universal et notamment les effets que ce nouveau partenariat est susceptible d'avoir sur l'indépendance d'Euronews, sa liberté éditoriale ainsi que sur sa perspective européenne. En outre, la Commission a reçu la confirmation, de la part de la direction d'Euronews, que l'accord n'aura pas d'implications négatives directes sur l'emploi au sein de la chaîne.

La Commission a décidé de renouveler son soutien financier à Euronews en 2017 et est en train de négocier la signature du prochain accord bilatéral de partenariat. La Commission a également encouragé les radiodiffuseurs de service public européens à continuer à soutenir activement Euronews.

Dans le climat politique actuel, il est plus nécessaire que jamais d'assurer une pluralité de sources d'informations. La Commission est confiante dans le fait qu'Euronews trouvera les moyens appropriés lui permettant d'assurer la continuité de ses activités et de poursuivre sa mission de service d'intérêt public européen et, ce faisant, de continuer avec succès son partenariat avec la Commission européenne.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.



Andrus ANSIP

Cc:

M. Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne

Mme Federica Mogherini, Vice-Présidente Haute Représentante de l'Union pour les Affaires Etrangères et la Politique de Sécurité